

**2015 DFA 5** Projet de décision modificative n°1 de la Ville de Paris pour l'exercice 2015

**PROJET DE DELIBERATION**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

A l'issue du budget primitif adopté lors de la séance du Conseil de Paris de décembre 2014, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2015 ont été établies, pour le budget d'investissement, à :

- 8 484 M€ pour les autorisations de programme ;
- 1 906 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

Les modifications que je vous propose d'y apporter ramèneraient les autorisations de programme du budget d'investissement à 8 316 M€.

Le montant des crédits de paiement demeure inchangé, en investissement comme en fonctionnement.

□□□□  
□□□  
□

La présente décision modificative n'implique aucun mouvement sur les crédits de paiement en fonctionnement et en investissement. Elle concerne les seules autorisations de programme du budget d'investissement, et porte pour l'essentiel sur les mouvements techniques d'annulation des reliquats d'autorisations de programme d'opérations achevées ou en voie d'achèvement.

1. Tout d'abord, il est procédé aux opérations techniques d'annulation des autorisations de programme issues de la clôture de l'exercice 2014, à hauteur de 166 M€ en dépenses et 352 M€ en recettes.

2. D'autre part, sont portés à l'information du Conseil de Paris les montants non utilisés sur des AP terminées, soit 156 M€ en dépenses et 112 M€ en recettes. S'agissant d'opérations ne devant plus faire l'objet d'engagements ni de liquidations au-delà de 2014, l'annulation des AP correspondantes sera, comme chaque année, constatée au compte administratif qui sera présenté au Conseil de Paris à la séance de juin.

3. Enfin, quelques ajustements sont réalisés sur les autorisations de programme, aboutissant à un solde de -2 M€.

## **I. Annulations d'autorisations de programme**

Les annulations d'autorisations de programme portent, d'une part, sur des projets matures dont les montants restant à engager et à financer sont connus et permettent une révision de solde, et, d'autre part, sur le reliquat des dépenses d'investissement récurrentes dont l'inscription est annualisée.

La définition des autorisations de programme proposées à l'annulation découle de l'application du règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil de Paris et d'un examen partagé entre les services opérationnels et financiers. En outre, l'information des maires d'arrondissement sur les caducités d'opérations localisées a été réalisée lors de la Conférence de Programmation des Equipements de novembre 2014.

Dans le passage à caducité des autorisations de programme, les montants annulés correspondent à leur part n'ayant pas été engagée, les directions opérationnelles conservant ainsi la possibilité de liquider les sommes restant à verser.

Il est ainsi proposé l'annulation de 165,85 M€ d'autorisations de programme en dépenses et de 351,55 M€ en recettes.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015	
		Dépenses	Recettes
01000	Cabinet du maire	4 664,05	-
02000	Secrétariat général	4 000 000,00	-
03000	Inspection générale	4 582,00	8 582,00
05000	Systemes et technologies de l'information	715 006,96	-
08000	Prévention et protection	1 877,98	-
09000	Affaires juridiques	52,53	-
10000	Ressources humaines	4 956,15	-
13000	Immobilier, logistique et transports	155 388,39	-
14000	Démocratie, citoyens et territoire	87 859,69	-
15000	Politique de la Ville et de l'intégration	50 743,23	-
21000	Patrimoine et architecture	918 227,38	118 787,00
23000	Espaces verts et environnement	6 566 904,62	300 545,47
30000	Familles et petite enfance	10 413 796,96	-
34000	Action sociale, enfance et sante	62 710,60	-
40000	Affaires culturelles	29 029 124,25	1 187 270,81
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	1 401 702,83	-
60000	Urbanisme	49 821 451,81	30 345 000,00
61000	Voirie et déplacements	5 932 214,40	70 959 184,65
64000	Propreté et eau	8 173 264,67	681 079,94
65000	Logement et habitat	20 698,08	-
80000	Affaires scolaires	10 370 334,23	143 138,00
88000	Jeunesse et sports	20 213 228,17	16 773 785,14
<b>Missions organiques</b>		<b>147 948 788,98</b>	<b>120 517 373,01</b>
90000	Dons et legs	294 946,42	-
90001	Etudes	1 516 334,85	1 746 555,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	9 816 778,80	1 569 073,73
90003	Action en faveur des personnes handicapées	263 397,77	1 840 000,00
90005	Schéma directeur informatique	1 849 799,92	-
90006	Compte foncier	368 204,27	224 779 000,00
90010	Subventions d'équipement	2 898 165,41	-
90011	Avances sur marchés	896 664,22	1 093 795,97
<b>Missions transversales</b>		<b>17 904 291,66</b>	<b>231 028 424,70</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>165 853 080,64</b>	<b>351 545 797,71</b>

## Dépenses

En dépenses, les annulations se répartissent entre 67,82 M€ sur autorisations de programme de plan (programmation annuelle récurrente des exercices antérieurs) et 98,03 M€ sur autorisations de programme de projet. Au sein des annulations d'autorisations de programme de projet, 56,02 M€ portent sur des opérations achevées et s'accompagnent d'un passage à caducité, et 42,01 M€ sur des réajustements de montant sans changement de statut.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015 (dépenses)		
		Plan	Projet	Total
01000	Cabinet du maire	4 664,05	-	4 664,05
02000	Secrétariat général	-	4 000 000,00	4 000 000,00
03000	Inspection générale	4 582,00	-	4 582,00
05000	Systemes et technologies de l'information	156 167,58	558 839,38	715 006,96
08000	Prévention et protection	1 877,98	-	1 877,98
09000	Affaires juridiques	52,53	-	52,53
10000	Ressources humaines	4 956,15	-	4 956,15
13000	Immobilier, logistique et transports	9 585,12	145 803,27	155 388,39
14000	Démocratie, citoyens et territoire	15 749,57	72 110,12	87 859,69
15000	Politique de la Ville et de l'intégration	50 743,23	-	50 743,23
21000	Patrimoine et architecture	917 440,38	787,00	918 227,38
23000	Espaces verts et environnement	3 236 731,89	3 330 172,73	6 566 904,62
30000	Familles et petite enfance	36 793,69	10 377 003,27	10 413 796,96
34000	Action sociale, enfance et sante	62 710,60	-	62 710,60
40000	Affaires culturelles	1 517 707,88	27 511 416,37	29 029 124,25
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	197 252,32	1 204 450,51	1 401 702,83
60000	Urbanisme	49 821 451,81	-	49 821 451,81
61000	Voirie et déplacements	1 257 524,16	4 674 690,24	5 932 214,40
64000	Propreté et eau	4 381 637,57	3 791 627,10	8 173 264,67
65000	Logement et habitat	20 698,08	-	20 698,08
80000	Affaires scolaires	114 995,42	10 255 338,81	10 370 334,23
88000	Jeunesse et sports	1 894 494,41	18 318 733,76	20 213 228,17
<b>Missions organiques</b>		<b>63 707 816,42</b>	<b>84 240 972,56</b>	<b>147 948 788,98</b>
90000	Dons et legs	294 946,42	-	294 946,42
90001	Etudes	1 516 334,85	-	1 516 334,85
90002	Grands projets de renouvellement urbain	-	9 816 778,80	9 816 778,80
90003	Action en faveur des personnes handicapées	263 397,77	-	263 397,77
90005	Schéma directeur informatique	451 901,85	1 397 898,07	1 849 799,92
90006	Compte foncier	368 204,27	-	368 204,27
90010	Subventions d'équipement	325 237,41	2 572 928,00	2 898 165,41
90011	Avances sur marchés	896 664,22	-	896 664,22
<b>Missions transversales</b>		<b>4 116 686,79</b>	<b>13 787 604,87</b>	<b>17 904 291,66</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>67 824 503,21</b>	<b>98 028 577,43</b>	<b>165 853 080,64</b>

Enfin, les annulations portent sur 52,97 M€ d'AP d'opérations d'ordre technique et 112,88 M€ d'opérations réelles.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015 (dépenses)		
		Opérations d'ordre	Opérations réelles	Total
01000	Cabinet du maire		4 664,05	4 664,05
02000	Secrétariat général		4 000 000,00	4 000 000,00
03000	Inspection générale	4 582,00	-	4 582,00
05000	Systemes et technologies de l'information		715 006,96	715 006,96
08000	Prévention et protection		1 877,98	1 877,98
09000	Affaires juridiques		52,53	52,53
10000	Ressources humaines		4 956,15	4 956,15
13000	Immobilier, logistique et transports		155 388,39	155 388,39
14000	Démocratie, citoyens et territoire		87 859,69	87 859,69
15000	Politique de la Ville et de l'intégration		50 743,23	50 743,23
21000	Patrimoine et architecture		918 227,38	918 227,38
23000	Espaces verts et environnement		6 566 904,62	6 566 904,62
30000	Familles et petite enfance		10 413 796,96	10 413 796,96
34000	Action sociale, enfance et sante		62 710,60	62 710,60
40000	Affaires culturelles		29 029 124,25	29 029 124,25
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur		1 401 702,83	1 401 702,83
60000	Urbanisme	49 769 000,00	52 451,81	49 821 451,81
61000	Voirie et déplacements		5 932 214,40	5 932 214,40
64000	Propreté et eau	681 079,94	7 492 184,73	8 173 264,67
65000	Logement et habitat		20 698,08	20 698,08
80000	Affaires scolaires		10 370 334,23	10 370 334,23
88000	Jeunesse et sports	1 739 602,00	18 473 626,17	20 213 228,17
<b>Missions organiques</b>		<b>52 194 263,94</b>	<b>95 754 525,04</b>	<b>147 948 788,98</b>
90000	Dons et legs		294 946,42	294 946,42
90001	Etudes		1 516 334,85	1 516 334,85
90002	Grands projets de renouvellement urbain		9 816 778,80	9 816 778,80
90003	Action en faveur des personnes handicapées		263 397,77	263 397,77
90005	Schéma directeur informatique		1 849 799,92	1 849 799,92
90006	Compte foncier	56 173,78	312 030,49	368 204,27
90010	Subventions d'équipement		2 898 165,41	2 898 165,41
90011	Avances sur marchés	722 234,37	174 429,85	896 664,22
<b>Missions transversales</b>		<b>778 408,15</b>	<b>17 125 883,51</b>	<b>17 904 291,66</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>52 972 672,09</b>	<b>112 880 408,55</b>	<b>165 853 080,64</b>

### Missions organiques

URBANISME.....- 49,82 M€

Ce volume de caducité est principalement représenté par l'annulation du millésime 2011 d'une AP d'opération d'ordre destinée à l'intégration patrimoniale des acquisitions à titre gratuit, à hauteur de 49,77 M€.

AFFAIRES CULTURELLES.....- 29,03 M€

Les caducités de projet portent pour l'essentiel sur des reliquats d'AP d'opérations réalisées au cours des précédentes mandatures. En matière d'équipements culturels, 12,10 M€ sont ainsi annulés sur l'AP de rénovation de la Gaîté lyrique, 5,21 M€ sur celle des Trois Baudets, 2,16 M€ pour l'atelier d'artiste du 59 rue de Rivoli et 0,95 M€ pour la réalisation de la bibliothèque de la ZAC Réunion (20<sup>ème</sup>). Concernant les rénovations d'édifices culturels achevés, 3,59 M€ sont annulés sur l'AP de l'église Saint-Sulpice (6<sup>ème</sup>), 0,97 M€ sur celle de l'église Saint-Leu Saint-Gilles (1<sup>er</sup>), 0,58 M€ pour l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (2<sup>ème</sup>) et 0,50 M€ sur l'église Saint-Pierre-de-Montrouge (14<sup>ème</sup>).

Sur les dépenses récurrentes des équipements culturels, les annulations concernent notamment les reliquats d'autorisations de programme d'entretien des musées antérieures au transfert de compétence à l'établissement public Paris Musées (1,10 M€).

JEUNESSE ET SPORTS.....- 20,21 M€

Le solde de projets achevés sous la précédente mandature est proposé à l'annulation, notamment sur l'AP de réalisation du complexe sportif Pajol à hauteur de 2,42 M€, du Carreau du Temple pour 1,35 M€, de la rénovation du stade Charléty pour 1,17 M€, de celle de la piscine Keller à hauteur de 0,20 M€ et, enfin, l'AP résiduelle du projet de réaménagement de la Maison des Ensembles de la rue d'Aligre à hauteur de 0,20 M€.

En outre, le stock d'AP est réajusté au coût final des équipements, sans passage à caducité, ce qui conserve aux services opérationnels la capacité d'engagement, pour les opérations du gymnase Delessert (-1,86 M€), du centre sportif Beaujon (-2,53 M€), du centre d'animation de la Chapelle (-1,52 M€), du gymnase Saint-Lazare (-1,03 M€), du centre sportif Max Rousié (-1,00 M€), du centre d'animation Victor Gelez (-0,97 M€), de la piscine Nakache (-0,97 M€), du centre d'animation de Clichy-Batignolles (-0,90 M€), du centre d'animation rue de Rennes (-0,76 M€), de la rénovation du Saut du Loup (-0,70 M€) et du centre sportif de la Porte des Lilas (-0,60 M€).

En matière d'AP de plan, la principale annulation porte sur une AP d'ordre destinée à la réintégration des frais d'études et d'insertion (1,68 M€). S'y ajoute l'annulation de millésimes anciens des dépenses annuelles d'entretien des centres d'animation (0,13 M€).

FAMILLE ET PETITE ENFANCE.....- 10,41 M€

Les passages à caducité portent sur le solde de projets terminés : la crèche du 13 rue de Reuilly (12<sup>ème</sup>) pour 2,25 M€ et celle du square de Choisy (13<sup>ème</sup>) pour 0,15 M€. L'AP de la crèche collective située 57 boulevard Ornano (18<sup>ème</sup>) est annulée à hauteur de 2,79 M€, l'opération n'étant

plus réalisée en maîtrise d'ouvrage directe de la Ville.

D'autre part, des révisions sans passage à caducité sont proposées afin d'ajuster le stock d'AP aux coûts finaux, pour les opérations des crèches du boulevard Pereire (-1,30 M€), de l'ouest de Clichy-Batignolles (-1,00 M€), de la rue Gustave Geffroy (-0,80 M€), de la rue de la Mare (-0,53 M€), du boulevard Mac Donald (-0,50 M€), de Campo Formio (-0,50 M€) et de Beaujon (-0,40 M€).

AFFAIRES SCOLAIRES.....- 10,37 M€

Les projets présentés à caducité concernent des opérations achevées, notamment la rénovation de l'école Boule (7,76 M€), l'extension du groupe scolaire Lamoricière (1,02 M€), la construction d'une cuisine centrale dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement (0,36 M€), la création de l'école maternelle de la rue des Grands Moulins (0,19 M€) et la rénovation de l'école primaire boulevard Bessières (0,18 M€).

Sur les dépenses d'entretien et d'équipement récurrent, un reliquat de 115 k€ est annulé sur les AP des exercices antérieurs.

PROPRETÉ ET EAU.....- 8,17 M€

Au sein de ce montant, 7,49 M€ portent sur des opérations réelles. Un solde d'AP de 1,83 M€ est annulé sur l'opération achevée de rénovation du lieu d'appel de Réaumur. Sur les travaux d'entretien et le matériel, 5,58 M€ sont proposés à caducité, dont 3,44 M€ sur d'anciens millésimes d'entretien et d'équipement des sites de propreté et 1,33 M€ sur les réceptacles de propreté (le renouvellement de l'intégralité des corbeilles de rue étant assuré par le stock net conservé.

Enfin, 0,68 M€ sont annulés sur l'AP d'ordre destinée à la réintégration des frais d'études et d'insertion.

ESPACES VERTS.....- 6,57 M€

Le principal passage à caducité porte sur l'ancien projet de jardin sonore (3,33 M€), abandonné au profit d'une nouvelle rénovation paysagère du jardin de la cité internationale des arts.

En matière d'entretien récurrent des jardins et des cimetières, 3,24 M€ sont annulés sur les millésimes des exercices antérieurs.

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 5,93 M€

Le solde de projets achevés est annulé, notamment à hauteur de 2,07 M€ pour le réaménagement de la porte Brancion (15<sup>ème</sup>), 0,80 M€ pour celui du quai d'Austerlitz (13<sup>ème</sup>), 0,79 M€ pour la rue de la Roquette (11<sup>ème</sup>), 0,42 M€ pour la réalisation du tramway des maréchaux sud et 0,37 M€ pour la rénovation des quais de Seine (19<sup>ème</sup>).

Sur les dépenses d'entretien récurrentes de voirie, le solde des millésimes anciens est annulé pour 1,26 M€.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.....- 4,00 M€

L'AP résiduelle de l'opération achevée de rénovation du cinéma Louxor est révisée de 4,00 M€.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....- 1,40 M€

Les principaux passages à caducité concernent les soldes d'AP de l'opération de mise en sécurité de l'ESPCI réalisée sous la précédente mandature (1,00 M€) et de mise en valeur du Quartier Latin (0,19 M€).

### *Missions transversales*

GRANDS PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN.....- 9,82 M€

Les annulations portent sur des projets complétés, notamment : 4,25 M€ sur l'AP résiduelle du centre d'animation Binet livré fin 2013 ; 1,50 M€ sur celle du jardin Javelot sur la dalle des Olympiades ouvert en 2014 ; 1,54 M€ pour l'école maternelle du secteur Curial-Cambrai livrée en 2010 ; 0,81 M€ pour l'école polyvalente de la ZAC Claude Bernard terminée en 2011 ; 0,60 M€ sur le réaménagement de voirie des secteurs d'aménagement Porte de Montmartre/Clignancourt et 0,38 M€ sur le terrain d'éducation physique du secteur Michelet achevé en 2009.

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT.....- 2,90 M€

Au sein de ce montant de caducités, la principale annulation concerne le reliquat de l'AP de subvention à la RATP pour la réalisation du tramway T3, à hauteur de 2,57 M€.

SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE.....- 1,85 M€

Les reliquats d'AP de projets informatiques aboutis dans le cadre du précédent schéma directeur informatique sont annulés, notamment 1,12 M€ sur le SI achat, 0,17 M€ sur le SI ressources humains et 0,12 M€ sur le SI finances.

## Recettes

En recettes, l'annulation de 351,55 M€ porte surtout des AP de plan, à hauteur de 280,13 M€, les AP de projet représentant 71,41 M€.

Les annulations concernent 74,41 M€ d'AP d'opérations d'ordre technique et 277,14 M€ d'opérations réelles.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015 (recettes)		
		Plan	Projet	Total
03000	Inspection générale	8 582,00	-	8 582,00
21000	Patrimoine et architecture	-	118 787,00	118 787,00
23000	Espaces verts et environnement	-	300 545,47	300 545,47
40000	Affaires culturelles	34 270,81	1 153 000,00	1 187 270,81
60000	Urbanisme	30 345 000,00	-	30 345 000,00
61000	Voirie et déplacements	3 347 360,00	67 611 824,65	70 959 184,65
64000	Propreté et eau	681 079,94	-	681 079,94
80000	Affaires scolaires	-	143 138,00	143 138,00
88000	Jeunesse et sports	15 070 191,04	1 703 594,10	16 773 785,14
<b>Missions organiques</b>		<b>49 486 483,79</b>	<b>71 030 889,22</b>	<b>120 517 373,01</b>
90001	Etudes	1 746 555,00	-	1 746 555,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	1 186 496,00	382 577,73	1 569 073,73
90003	Action en faveur des personnes handicapées	1 840 000,00	-	1 840 000,00
90006	Compte foncier	224 779 000,00	-	224 779 000,00
90007	Avances de trésorerie			-
90010	Subventions d'équipement			-
90011	Avances sur marchés	1 093 795,97	-	1 093 795,97
90012	Budget participatif parisien			-
<b>Missions transversales</b>		<b>230 645 846,97</b>	<b>382 577,73</b>	<b>231 028 424,70</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>280 132 330,76</b>	<b>71 413 466,95</b>	<b>351 545 797,71</b>

Mission	Libellés	Annulations DM1 2015 (recettes)		
		Opérations d'ordre	Opérations réelles	Total
03000	Inspection générale	8 582,00	-	8 582,00
23000	Espaces verts et environnement		300 545,47	300 545,47
40000	Affaires culturelles		1 187 270,81	1 187 270,81
60000	Urbanisme	30 345 000,00	-	30 345 000,00
61000	Voirie et déplacements		70 959 184,65	70 959 184,65
64000	Propreté et eau	681 079,94	-	681 079,94
80000	Affaires scolaires		143 138,00	143 138,00
88000	Jeunesse et sports	15 070 191,04	1 703 594,10	16 773 785,14
<b>Missions organiques</b>		<b>46 104 852,98</b>	<b>74 412 520,03</b>	<b>120 517 373,01</b>
90001	Études	1 746 555,00	-	1 746 555,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	1 186 496,00	382 577,73	1 569 073,73
90003	Action en faveur des personnes handicapées		1 840 000,00	1 840 000,00
90006	Compte foncier	24 779 000,00	200 000 000,00	224 779 000,00
90011	Avances sur marchés	593 795,97	500 000,00	1 093 795,97
<b>Missions transversales</b>		<b>28 305 846,97</b>	<b>202 722 577,73</b>	<b>231 028 424,70</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>74 410 699,95</b>	<b>277 135 097,76</b>	<b>351 545 797,71</b>

### *Missions organiques*

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 70,96 M€

Les caducités portent pour l'essentiel sur le millésime 2006 de l'AP dédiée à la couverture du boulevard périphérique (33,96 M€) et le millésime 2007 de l'AP du tramway des maréchaux sud (30,63 M€), qui avaient été repris en intégralité lors de la bascule de SI en 2008.

URBANISME.....- 30,35 M€

Comme en dépenses, l'annulation porte sur le millésime 2011 de l'AP d'opération d'ordre destinée à l'intégration patrimoniale des acquisitions à titre gratuit.

JEUNESSE ET SPORTS.....- 16,77 M€

Les propositions de caducité concernent principalement des AP d'ordre, destinées à la réintégration des avances de délégations de maîtrise d'ouvrage (13,39 M€) et à celle des frais d'études et d'insertion (1,68 M€).

AFFAIRES CULTURELLES.....- 1,19 M€

La principale annulation porte sur le millésime 2007 de l'AP des Frigos (1,15 M€).

### *Missions transversales*

COMPTE FONCIER.....- 224,78 M€

Ce montant annulé en recettes découle directement des modalités réglementaires spécifiques d'inscription et d'exécution du produit des cessions imposées par la nomenclature budgétaire et comptable M14. Ces recettes doivent en effet être inscrites en section d'investissement (en AP/CP), mais exécutées en section de fonctionnement. Ainsi, à l'instar des crédits de paiement des cessions, inscrits au chapitre 024 en prévision budgétaire, mais titrés en exécution en fonctionnement au chapitre 77 avant d'être réintégrés à la section d'investissement par opération d'ordre faisant la part entre valeur patrimoniale et plus ou moins value, le millésime 2012 de l'AP correspondant aux produits de cessions n'a pas été employé en exécution et est donc annulé à hauteur de 200 M€.

24,75 M€ destinés à un montage d'échéancier sont annulés sur le millésime 2013 de l'AP compte foncier, la recette ayant été titrée sur cet exercice sur l'AP politique foncière.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES.....- 1,84 M€

Le millésime 2008 de l'AP dédiée à la mise en accessibilité des lignes de bus est annulé à hauteur de 1,84 M€.

ETUDES.....- 1,75 M€

Les crédits destinés aux réintégrations de frais d'études des exercices 2010 et 2011 sont annulés à hauteur de 1,75 M€.

GRANDS PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN.....- 1,57 M€

Le principal passage à caducité concerne l'AP de réintégration des avances de la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'école de la rue Curial, dans le secteur du même nom, à hauteur de 1,19 M€.

AVANCES SUR MARCHÉS.....- 1,09 M€

Les crédits destinés aux réintégrations d'avances sur marché sont annulés à hauteur de 1,09 M€.

## **II. Autorisations de programme terminées**

La présente décision modificative informe le Conseil de Paris du montant des reliquats sur AP terminées, de 155,86 M€ en dépenses et 111,82 M€ en recettes. S'agissant d'opérations ayant fait l'objet d'une liquidation totale en 2014, le terme des AP correspondantes sera, comme chaque année, constaté au compte administratif, qui sera soumis au vote du Conseil de Paris dans sa session de juin.

Le tableau ci-dessous dresse, par missions organiques et par missions transversales, les montants correspondants aux autorisations de programme terminées dans le cadre des opérations de fin d'exercice 2014 :

Mission	Libellés	AP terminées en 2014	
		Dépenses	Recettes
01000	Cabinet du maire	103,94	-
02000	Secrétariat général	3 830 344,46	3 927 722,58
03000	Inspection générale	262,52	-
04000	Secrétariat général du Conseil de Paris	58 924,18	-
06000	Information et communication	689,91	-
08000	Prévention et protection	71 577,11	-
09000	Affaires juridiques	2 727,47	-
10000	Ressources humaines	35 405,37	-
12000	Finances et achats	40 459,20	-
13000	Immobilier, logistique et transports	404 684,35	252 041,93
15000	Politique de la Ville et de l'intégration	134 811,89	-
21000	Patrimoine et architecture	11 258 542,83	8 965 874,63
23000	Espaces verts et environnement	463 971,98	-
30000	Familles et petite enfance	383 121,69	-
40000	Affaires culturelles	3 462 373,39	947 538,56
50000	Finances (services communs)	16 361 081,02	-
51000	Finances	374 187,28	-
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	641 187,78	-
60000	Urbanisme	16 106 266,34	272 105,76
61000	Voirie et déplacements	9 377 540,07	5 397 972,00
64000	Propreté et eau	1 384 953,36	395 280,64
80000	Affaires scolaires	1 317 602,41	228 629,61
88000	Jeunesse et sports	2 512 417,17	45 706,01
<b>Missions organiques</b>		<b>68 223 235,72</b>	<b>20 432 871,72</b>
90000	Dons et legs	5 231 980,45	3 973 221,68
90001	Etudes	154 634,08	1 495,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	2 464 751,39	70 374,86
90003	Action en faveur des personnes handicapées	2 363 306,54	-
90004	Opérations sous mandat	197 782,90	1 547 038,76
90005	Schéma directeur informatique	6 749 477,86	-
90006	Compte foncier	65 225 224,56	85 792 365,20
90010	Subventions d'équipement	870 007,43	-
90011	Avances sur marchés	4 376 000,00	-
<b>Missions transversales</b>		<b>87 633 165,21</b>	<b>91 384 495,50</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>155 856 400,93</b>	<b>111 817 367,22</b>

## Dépenses

### Missions organiques

FINANCES (SERVICES COMMUNS).....- 16,36 M€

Les provisions pour individualisation qui n'ont pas été mobilisées sur l'exercice antérieur sont terminées (15 M€), de même que la part non employée de la prévision de réintégration des travaux effectués en régie (1,36 M€).

URBANISME.....- 16,11 M€

Il s'agit de reliquats sur des AP aux inscriptions annualisées, dont 15,87 M€ sur les versements d'acquisitions d'emprises publiques qui ont été décalés.

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE.....- 11,26 M€

Les termes sur cette mission concernent principalement des opérations d'ordre, à hauteur de 8,15 M€ (6,16 M€ de réintégration de frais d'études et d'insertion désormais centralisés à la Direction des Finances et des Achats et 1,99 M€ de réintégration d'avances de délégations de maîtrise d'ouvrage). 3,11 M€ portent sur des opérations définitivement soldées en 2014.

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 9,38 M€

8,52 M€ portent sur le solde définitif de millésimes d'AP d'entretien de 2005 à 2012 et 0,86 M€ sur des projets intégralement versés.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.....- 3,83 M€

Il s'agit du reliquat d'AP d'ordre destinée à la réintégration des avances de la délégation de maîtrise d'ouvrage du Forum des Images, dont l'apurement des comptes a été réalisé en 2014.

AFFAIRES CULTURELLES.....- 3,46 M€

2,40 M€ portent sur le reliquat d'AP de plan qui ne feront plus l'objet d'engagement ni de liquidations (dont 1,24 M€ pour les opérations d'ordre de réintégration de frais d'études et d'insertion) et 1,06 M€ pour des projets intégralement soldés.

JEUNESSE ET SPORTS.....- 2,51 M€

1,61 M€ portent sur des projets intégralement versés et 0,90 M€ sur le reliquat d'AP de plan qui n'appellent plus mandatements.

PROPRETÉ ET EAU.....- 1,38 M€

Les termes concernent principalement des AP de plan qui ne donneront plus lieu à versement au-delà de 2014 (1,29 M€).

AFFAIRES SCOLAIRES.....- 1,32 M€

0,88 M€ portent sur le reliquat de projets intégralement mandatés et 0,43 M€ sur celui d'AP de plan sans emploi après 2014.

### *Missions transversales*

COMPTE FONCIER.....- 65,23 M€

57,95 M€ correspondent à des crédits initialement provisionnés pour des opérations d'ordre (montages d'échéancier des acquisitions à titre gratuit et des échanges fonciers).

7,28 M€ concernent des opérations réelles à l'inscription annualisée, dont les anciens millésimes ne feront plus l'objet de liquidations.

SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE.....- 6,75 M€

5,91 M€ correspondent à des projets soldés du précédent SDI et 0,84 M€ au reliquat d'AP de plan des exercices antérieurs.

DONS ET LEGS.....- 5,23 M€

Les AP terminées sur cette mission concernent principalement les dons et legs de la DAC transférés.

AVANCES SUR MARCHES.....- 4,38 M€

Pour l'essentiel, il s'agit des provisions pour avances, non mobilisées en 2014.

GRANDS PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN.....- 2,46 M€

Ces termes concernent le solde de projets des deux précédentes mandatures, intégralement mandatés.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES.....- 2,36 M€

Pour l'essentiel, ces termes résultent des réorganisations de directions réalisées en 2014 : les AP portées par les directions aux compétences transférées n'ont plus de vocation d'emploi par celles-ci.

### **Recettes**

### *Missions organiques*

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE.....- 8,97 M€

Comme en dépenses, les AP terminées sur cette mission concernent principalement des opérations d'ordre, à hauteur de 8,79 M€ (6,16 M€ de réintégration de frais d'études et d'insertion et 2,63 M€ de réintégration d'avances de délégations de maîtrise d'ouvrage).

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 5,40 M€

Les recettes de cofinancement du mobilier ayant été engagées et exécutées sur un autre millésime de la même AP, le millésime terminé est rendu sans objet.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.....- 3,93 M€

En parallèle des dépenses, les reliquats d'AP d'ordre de la DMO soldée en 2014 sont annulés.

### *Missions transversales*

COMPTE FONCIER.....- 85,79 M€

Comme en dépenses, 47,73 M€ correspondent à des crédits initialement provisionnés pour des opérations d'ordre (montages d'échéancier des acquisitions à titre gratuit et des échanges fonciers).

38,06 M€ concernent l'acquisition avec échéancier d'anciennes emprises ferroviaires de la SNCF dans le secteur de Clichy-Batignolles, qui a été réalisée, mais titrée sur une autre AP.

DONS ET LEGS.....- 3,97 M€

Comme en dépenses, les AP terminées sur cette mission concernent principalement les dons et legs de la DAC transférés à l'établissement public Paris Musées.

OPÉRATIONS SOUS MANDAT.....- 1,55 M€

Ce montant correspond aux reliquats sur millésimes d'AP antérieurs à 2007 de la délégation de maîtrise d'ouvrage du centre social Saint-Lazare.

### **III. Ajustements d'autorisations de programme**

La présente décision modificative soumet quelques ajustements d'AP au Conseil de Paris, résultant en un solde de – 1,88 M€ en dépenses.

Mission	Libellés	Mouvements DM1	
		Dépenses	Recettes
61000	Voirie et déplacements	- 2 380 000,00	-
<b>Missions organiques</b>		<b>-2 380 000,00</b>	<b>0,00</b>
90005	Schéma directeur informatique	500 000,00	-
<b>Missions transversales</b>		<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-1 880 000,00</b>	<b>0,00</b>

### *Missions organiques*

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 2,38 M€

L'AP dédiée au bouclage du tramway T3, votée au BS 2014, fait l'objet d'un transfert de la Ville (- 3,00 M€) au Département (+ 3,00 M€), la convention de cofinancement des études adoptée au Conseil de Paris de février ayant été conclue par le Département.

Le réaménagement des abords de voirie de la Halle Secrétan (19<sup>ème</sup>) est individualisé, à hauteur de 0,62 M€.

### *Missions transversales*

SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE.....0,50 M€

Pour la continuité de la programmation de travaux sur les réseaux téléphoniques, un complément d'AP de 0,50 M€ est proposé.

## **IV. Situation des autorisations de programme en cours**

Lors de l'adoption du budget primitif pour 2015 au Conseil de Paris de décembre 2014, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours (opérations réelles et opérations d'ordre confondues) s'élevait à 10,03 Mds€ pour la collectivité parisienne, dont 8,48 Mds€ pour la Ville.

A l'issue de l'adoption de la présente décision modificative, il sera ramené à 9,85 Mds€ pour la collectivité, dont 8,32 Mds€ pour la Ville.

### **1. Bilan des autorisations de programme municipales**

Les mouvements de la présente décision modificative impliquent une réduction du stock net d'AP de -167,73 M€ en dépenses et -351,55 M€ en recettes.

Ainsi, après le vote de la DM1, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours s'établira à 8 315,81M€ en dépenses et 2 573,51 M€ en recettes.

	Dépenses		Recettes	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote du BP 2015	8 483 546 592,00		2 925 060 757,48	
DM1 Annulations d'AP	-165 853 080,64	-2,0%	-351 545 797,71	-12,0%
Autres mouvements d'AP	-1 880 000,00	0,0%	0,00	0,0%
<b>Total des Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1</b>	<b>8 315 813 511,36</b>		<b>2 573 514 959,77</b>	

Le tableau suivant retrace le détail de la situation des autorisations programmes en cours en dépenses, par mission, avant constat du CA 2014.

Mission	Libellés	Stock net après BP 2015	DM1 2015			Stock net après DM1 2015
			Annulations d'AP	Mouvements DM1	Total DM1 2015	
01000	Cabinet du maire	39 767,99	- 4 664,05		- 4 664,05	35 103,94
02000	Secrétariat général	13 351 686,39	- 4 000 000,00		- 4 000 000,00	9 351 686,39
03000	Inspection générale	22 500,22	- 4 582,00		- 4 582,00	17 918,22
04000	Secrétariat général du Conseil de Paris	148 942,11	-		-	148 942,11
05000	Systèmes et technologies de l'information	2 996 945,58	- 715 006,96		- 715 006,96	2 281 938,62
06000	Information et communication	197 227,34	-		-	197 227,34
08000	Prévention et protection	1 077 697,30	- 1 877,98		- 1 877,98	1 075 819,32
09000	Affaires juridiques	274 822,53	- 52,53		- 52,53	274 770,00
10000	Ressources humaines	1 161 245,88	- 4 956,15		- 4 956,15	1 156 289,73
12000	Finances et achats	4 024 499,20	-		-	4 024 499,20
13000	Immobilier, logistique et transports	74 432 475,87	- 155 388,39		- 155 388,39	74 277 087,48
14000	Démocratie, citoyens et territoire	15 245 760,26	- 87 859,69		- 87 859,69	15 157 900,57
15000	Politique de la Ville et de l'intégration	376 073,35	- 50 743,23		- 50 743,23	325 330,12
21000	Patrimoine et architecture	1 363 229 042,48	- 918 227,38		- 918 227,38	1 362 310 815,10
23000	Espaces verts et environnement	203 590 897,73	- 6 566 904,62		- 6 566 904,62	197 023 993,11
30000	Familles et petite enfance	303 617 207,17	- 10 413 796,96		- 10 413 796,96	293 203 410,21
34000	Action sociale, enfance et santé	932 788,99	- 62 710,60		- 62 710,60	870 078,39
40000	Affaires culturelles	305 551 882,43	- 29 029 124,25		- 29 029 124,25	276 522 758,18
50000	Finances (services communs)	46 000 000,00	-		-	46 000 000,00
51000	Finances	114 497 950,98	-		-	114 497 950,98
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	91 165 340,41	- 1 401 702,83		- 1 401 702,83	89 763 637,58
60000	Urbanisme	285 209 780,10	- 49 821 451,81		- 49 821 451,81	235 388 328,29
61000	Voirie et déplacements	859 899 375,24	- 5 932 214,40	- 2 380 000,00	- 8 312 214,40	851 587 160,84
64000	Propreté et eau	212 507 006,15	- 8 173 264,67		- 8 173 264,67	204 333 741,48
65000	Logement et habitat	18 673 246,24	- 20 698,08		- 20 698,08	18 652 548,16
80000	Affaires scolaires	390 339 427,08	- 10 370 334,23		- 10 370 334,23	379 969 092,85
88000	Jeunesse et sports	351 093 447,33	- 20 213 228,17		- 20 213 228,17	330 880 219,16
<b>Missions organiques</b>		<b>4 659 657 036,35</b>	<b>-147 948 788,98</b>	<b>-2 380 000,00</b>	<b>-150 328 788,98</b>	<b>4 509 328 247,37</b>
90000	Dons et legs	8 777 748,27	- 294 946,42		- 294 946,42	8 482 801,85
90001	Etudes	20 655 061,07	- 1 516 334,85		- 1 516 334,85	19 138 726,22
90002	Grands projets de renouvellement urbain	144 210 753,61	- 9 816 778,80		- 9 816 778,80	134 393 974,81
90003	Action en faveur des personnes handicapées	14 046 107,45	- 263 397,77		- 263 397,77	13 782 709,68
90004	Opérations sous mandat	28 410 267,00	-		-	28 410 267,00
90005	Schéma directeur informatique	60 826 739,40	- 1 849 799,92	500 000,00	- 1 349 799,92	59 476 939,48
90006	Compte foncier	1 229 356 538,56	- 368 204,27		- 368 204,27	1 228 988 334,29
90007	Avances de trésorerie	27 120 000,00	-		-	27 120 000,00
90010	Subventions d'équipement	2 243 310 012,21	- 2 898 165,41		- 2 898 165,41	2 240 411 846,80
90011	Avances sur marchés	29 476 328,08	- 896 664,22		- 896 664,22	28 579 663,86
90012	Budget participatif parisien	17 700 000,00	-		-	17 700 000,00
<b>Missions transversales</b>		<b>3 823 889 555,65</b>	<b>-17 904 291,66</b>	<b>500 000,00</b>	<b>-17 404 291,66</b>	<b>3 806 485 263,99</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 483 546 592,00</b>	<b>-165 853 080,64</b>	<b>-1 880 000,00</b>	<b>-167 733 080,64</b>	<b>8 315 813 511,36</b>

Ces montants correspondent aux cumuls d'autorisations de programme votées, nets des mandatements intervenus jusqu'au 31 décembre 2013, soit le dernier compte administratif adopté. L'exécution 2014 n'en sera effectivement déduite qu'après l'adoption du compte administratif 2014 au Conseil de Paris de juin.

Un bilan prévisionnel du stock net d'AP avant le vote du budget supplémentaire peut cependant être d'ores et déjà établi, sur la base du compte administratif 2014 provisoire au 27 février : après déduction des AP terminées et des mandatements intervenus en 2014, le stock net d'AP s'établira, de manière prévisionnelle, à 6,08 Mds€ pour la Ville.

		Dépenses	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1		8 315 813 511,36	
Prévisions CA 2014	AP terminées	-155 856 400,93	-1,9%
	Mandatements	-2 076 501 133,92	-25,0%
<b>Total des Autorisations de programme nettes cumulées avant le vote du BS</b>		<b>6 083 455 976,51</b>	

Ce bilan prévisionnel est détaillé ci-après, par mission :

Mission	Libellés	Stock net après DM1 2015	Prévision CA 2014			Stock net avant BS 2015
			AP terminées	Mandatements	Total CA 2014	
01000	Cabinet du maire	35 103,94	- 103,94	- 5 927,25	- 6 031,19	29 072,75
02000	Secrétariat général	9 351 686,39	- 3 830 344,46	- 966 960,54	- 4 797 305,00	4 554 381,39
03000	Inspection générale	17 918,22	- 262,52	- 6 087,29	- 6 349,81	11 568,41
04000	Secrétariat général du Conseil de Paris	148 942,11	- 58 924,18	- 90 017,93	- 148 942,11	-
05000	Systemes et technologies de l'information	2 281 938,62	-	- 1 937 593,50	- 1 937 593,50	344 345,12
06000	Information et communication	197 227,34	- 689,91	- 43 248,22	- 43 938,13	153 289,21
08000	Prévention et protection	1 075 819,32	- 71 577,11	- 377 214,75	- 448 791,86	627 027,46
09000	Affaires juridiques	274 770,00	- 2 727,47	- 70 127,07	- 72 854,54	201 915,46
10000	Ressources humaines	1 156 289,73	- 35 405,37	- 448 402,49	- 483 807,86	672 481,87
12000	Finances et achats	4 024 499,20	- 40 459,20	- 149 040,00	- 189 499,20	3 835 000,00
13000	Immobilier, logistique et transports	74 277 087,48	- 404 684,35	- 36 000 233,25	- 36 404 917,60	37 872 169,88
14000	Démocratie, citoyens et territoire	15 157 900,57	-	- 887 358,58	- 887 358,58	14 270 541,99
15000	Politique de la Ville et de l'intégration	325 330,12	- 134 811,89	- 154 315,84	- 289 127,73	36 202,39
21000	Patrimoine et architecture	1 362 310 815,10	- 11 258 542,83	- 458 483 356,94	- 469 741 899,77	892 568 915,33
23000	Espaces verts et environnement	197 023 993,11	- 463 971,98	- 37 739 422,13	- 38 203 394,11	158 820 599,00
30000	Familles et petite enfance	293 203 410,21	- 383 121,69	- 48 518 850,41	- 48 901 972,10	244 301 438,11
34000	Action sociale, enfance et sante	870 078,39	-	- 230 092,91	- 230 092,91	639 985,48
40000	Affaires culturelles	276 522 758,18	- 3 462 373,39	- 52 307 130,92	- 55 769 504,31	220 753 253,87
50000	Finances (services communs)	46 000 000,00	- 16 361 081,02	- 1 638 918,98	- 18 000 000,00	28 000 000,00
51000	Finances	114 497 950,98	- 374 187,28	- 111 081 909,24	- 111 456 096,52	3 041 854,46
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	89 763 637,58	- 641 187,78	- 6 572 166,68	- 7 213 354,46	82 550 283,12
60000	Urbanisme	235 388 328,29	- 16 106 266,34	- 114 673 652,87	- 130 779 919,21	104 608 409,08
61000	Voirie et déplacements	851 587 160,84	- 9 377 540,07	- 118 831 541,72	- 128 209 081,79	723 378 079,05
64000	Propreté et eau	204 333 741,48	- 1 384 953,36	- 22 547 306,50	- 23 932 259,86	180 401 481,62
65000	Logement et habitat	18 652 548,16	-	- 3 671 912,07	- 3 671 912,07	14 980 636,09
80000	Affaires scolaires	379 969 092,85	- 1 317 602,41	- 90 504 358,38	- 91 821 960,79	288 147 132,06
88000	Jeunesse et sports	330 880 219,16	- 2 512 417,17	- 60 682 855,45	- 63 195 272,62	267 684 946,54
	<b>Missions organiques</b>	<b>4 509 328 247,37</b>	<b>-68 223 235,72</b>	<b>-1 168 620 001,91</b>	<b>-1 236 843 237,63</b>	<b>3 272 485 009,74</b>
90000	Dons et legs	8 482 801,85	- 5 231 980,45	- 1 085 430,59	- 6 317 411,04	2 165 390,81
90001	Etudes	19 138 726,22	- 154 634,08	- 1 979 693,44	- 2 134 327,52	17 004 398,70
90002	Grands projets de renouvellement urbain	134 393 974,81	- 2 464 751,39	- 48 210 425,24	- 50 675 176,63	83 718 798,18
90003	Action en faveur des personnes handicapées	13 782 709,68	- 2 363 306,54	- 2 537 882,91	- 4 901 189,45	8 881 520,23
90004	Opérations sous mandat	28 410 267,00	- 197 782,90	- 2 821 171,00	- 3 018 953,90	25 391 313,10
90005	Schéma directeur informatique	59 476 939,48	- 6 749 477,86	- 20 501 789,35	- 27 251 267,21	32 225 672,27
90006	Compte foncier	1 228 988 334,29	- 65 225 224,56	- 364 755 724,33	- 429 980 948,89	799 007 385,40
90007	Avances de trésorerie	27 120 000,00	-	-	-	27 120 000,00
90010	Subventions d'équipement	2 240 411 846,80	- 870 007,43	- 465 663 074,27	- 466 533 081,70	1 773 878 765,10
90011	Avances sur marchés	28 579 663,86	- 4 376 000,00	- 325 940,88	- 4 701 940,88	23 877 722,98
90012	Budget participatif parisien	17 700 000,00	-	-	-	17 700 000,00
	<b>Missions transversales</b>	<b>3 806 485 263,99</b>	<b>-87 633 165,21</b>	<b>-907 881 132,01</b>	<b>-995 514 297,22</b>	<b>2 810 970 966,77</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 315 813 511,36</b>	<b>-155 856 400,93</b>	<b>-2 076 501 133,92</b>	<b>-2 232 357 534,85</b>	<b>6 083 455 976,51</b>

Ces montants seront, le cas échéant, ajustés au budget supplémentaire pour tenir compte de l'exécution effectivement constatée au compte administratif 2014.

## 2. Bilan consolidé de la collectivité

En vue consolidée des budgets de la Ville et du Département, les mouvements présentés en DM1 induisent une réduction du stock net d'autorisations de programme de la collectivité de -176,13 M€ en dépenses et -351,68 M€ en recettes.

A l'issue de la DM1, le stock net des AP de la collectivité s'établira à 9,85 Mds€ en dépenses et 3,45 Mds€ en recettes.

	Dépenses		Recettes	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote du BP 2015	10 025 173 913,10		3 798 717 741,09	
DM1 Annulations d'AP	-177 545 103,21	-1,8%	-351 675 458,71	-9,3%
Autres mouvements d'AP	1 420 000,00	0,0%	0,00	0,0%
<b>Total des Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1</b>	<b>9 849 048 809,89</b>		<b>3 447 042 282,38</b>	

Après prise en compte des résultats provisoires du compte administratif 2014 (mandatements et AP terminées), le montant net cumulé des autorisations de programme avant le vote du BS est prévu à 7,41 Mds€.

	Dépenses	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1	<b>9 849 048 809,89</b>	
Prévisions CA 2014 AP terminées	-167 549 850,56	-1,7%
Mandatements	-2 273 959 995,06	-23,1%
<b>Total des Autorisations de programme cumulées nettes avant le vote du BS</b>	<b>7 407 538 964,27</b>	